



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Résen  
Au  
Monite  
belge



\*14207580\*

MONITEUR BELGE

06-11-2014

BELGISCH STAATSBLAZ

TRIBUNAL DE COMMERCE

24 OCT. 2014

NIVELLES  
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0889.418.437

Dénomination (en entier) : **S.A. FERME D'ODENGE**  
(en abrégé):

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 1360 Perwez, rue d'Odenge, 31  
(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : DEMISSION**

Texte :

**1. Composition du Bureau.**

A l'unanimité, Monsieur John PAQUOT est désigné en qualité de Président de séance et Madame Caroline BOURGUIGNON en qualité de secrétaire.

**2. Démission de Madame Caroline BOURGUIGNON.**

Madame Caroline BOURGUIGNON présente sa démission tant en qualité d'administrateur qu'en qualité d'administrateur délégué de la S.A. FERME D'ODENGE. A l'unanimité, cette double démission est acceptée.

**3. Remplacement de Madame Caroline BOURGUIGNON en qualité d'administrateur.**

Monsieur John PAQUOT prend l'engagement de veiller, dans les meilleurs délais, au remplacement en bonne et due forme de Madame Caroline BOURGUIGNON en qualité d'administrateur.

**4. Décharge à Madame Caroline BOURGUIGNON.**

A l'unanimité, la décharge est accordée à Madame BOURGUIGNON pour l'ensemble des actes posés par elle en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué de la S.A. FERME D'ODENGE. Cette décharge sera confirmée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

**5. Publication des délibérations.**

A l'unanimité, les associés décident de mandater le notaire Yves GODIN, de résidence à Liège, en vue de faire publier par extrait les délibérations ci-avant prises.

Monsieur John PAQUOT est chargé de transmettre le P.V. de la présente Assemblée Générale extraordinaire à Me GODIN dans les meilleurs délais à cet effet.